

Questionnaire - Bien-être au travail -

La santé et la sécurité au travail joue un rôle de plus en plus grand dans nos milieux professionnels. Ainsi, puisque la première orientation du PEVR 2023-2027 du CSSDA est, entre autres, d'assurer des environnements favorables au développement du sentiment de bien-être du personnel, le comité SST du SERM souhaite connaître la réalité de vos milieux.

Pour ce faire, nous vous demandons de remplir un [QUESTIONNAIRE](#) d'ici le **21 février** prochain.

Vos réponses nous aideront à orienter nos actions auprès des instances et ainsi améliorer votre bien-être au travail.

Merci de prendre du temps pour **VOTRE** bien-être !

Votre équipe syndicale
Le 11 février 2025

TIRAGE

5 cartes-cadeaux
d'une valeur de
50 \$ à l'endroit de
votre choix !

Le questionnaire est anonyme, toutefois, si vous désirez participer au tirage, vous devez indiquer votre nom et adresse courriel à la fin du questionnaire.

Aucune identification ne sera transmise à l'employeur.